

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Novembre 2014

Conseillers municipaux en exercice : 15
Présents : 12

Convoqués le 13/11/2014
Votants : 14 (dont 2 pouvoirs)

LOTISSEMENT LA CHALUCIE

L'acquisition foncière a été réalisée et le cabinet Albrand, chargé du contrat de mission foncière et de maîtrise d'œuvre, finalise l'étude concernant l'aménagement et la viabilisation interne. La consultation des entreprises sera lancée courant Décembre.

ACQUISITION EQUIPEMENT

Le logement social du multiple rural sera prochainement équipé d'un poêle à granules. La commande a été passée auprès de la société SIDEEC.

TRAVAUX

L'ensemble des locaux du stade (atelier, vestiaires, club house) sont maintenant raccordés au réseau collectif d'assainissement.

MANIFESTATINS DE FIN D'ANNEE

Noël des enfants : Vendredi 19 Décembre : repas à salle polyvalente offert à tous les enfants et spectacle

Noël du personnel : Jeudi 18 Décembre à partir de 18H00

Noël des Anciens : Dimanche 31 Janvier 2015

DELIBERATIONS

Réforme des rythmes scolaires : Convention d'intervention Conseil Général : (vote pour : 14)

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires, le Département accompagne les communes rurales et propose l'intervention de la Direction des Sports dans 3 domaines différents :

- 1 – intervention directe auprès des enfants sur le temps d'activité périscolaire
- 2 – prêt de matériel pédagogique
- 3 – mise en réseau des acteurs du sport

Après avoir délibéré, le conseil municipal

- Emet un avis favorable à ce partenariat
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention entre le Département et la commune.

Délégation de service public lancée par le SDE 24 : Distribution de gaz naturel :(votes pour 14)

Monsieur le Maire rappelle la DSP Gaz lancée par le SDE 24 et les conditions de l'offre de GRDF concernant la commune de Beauregard.

Mr le Maire expose au Conseil Municipal les modalités financières de la mise en oeuvre de l'extension du réseau pour desservir les habitations du Bourg et précise la participation de la Commune qui est évaluée à minima à 119 500 € ; cette participation pouvant être portée à 182 000 € si les logements sociaux appartenant à Périgordia Habitat étaient exclus du projet.

- Considérant le transfert de la compétence gaz au SDE 24,
- Considérant le désintéret de Périgordia Habitat pour cette énergie, l'équipement récent des logements avec des poêles à granulés et le remplacement en cours de tous les convecteurs électriques ;
- Considérant que le montant de la participation de la Commune s'élèverait à un montant disproportionné en égard à son budget annuel,

- Considérant la faible importance du besoin exprimé par les particuliers lors de la prospection pour le gaz propane,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, renonce à une participation financière aussi élevée et de ce fait, à la desserte en gaz de la Commune.

Assurance statutaire du personnel : renouvellement contrat CNP : (votes pour : 14)

Monsieur le Maire explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge. (arrêt maladie, accident du travail, maladie professionnelle des agents CNRACL).

Après avoir pris connaissance du contrat adressé par CNP Assurances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur Le Maire à renouveler le contrat CNP pour l'année 2015.

Relais d'assistantes maternelles (votes pour : 14)

Dans le cadre du fonctionnement du relais d'assistantes maternelles « Les Pt'i D'Hommes », la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme a renouvelé la demande d'agrément du RAM pour une durée de quatre ans à compter du 1er Janvier 2014. Une nouvelle convention sera donc signée par la CAF et la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme.

De plus, la convention relative aux modalités de fonctionnement du RAM sur le territoire des communautés de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme doit être renouvelée.

Après avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable pour le renouvellement de ladite convention pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} Janvier 2014.

Régime indemnitaire du personnel (votes pour : 14)

le conseil municipal accepte de reconduire le régime indemnitaire du personnel pour l'année 2014.

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement exercice 2013 (votes pour : 14)

En application de l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente pour l'exercice 2013 le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif. Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

Institution de la taxe d'aménagement (renouvellement) (votes pour : 14)

Monsieur le Maire indique que pour financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble est applicable depuis le 1^{er} Mars 2012. Sa validation expire au 31 décembre 2014.

Le conseil municipal décide de reconduire la taxe d'aménagement et précise que celle-ci sera reconduite de plein droit annuellement.

Constitution de la commission communale des impôts directs (votes pour : 14)

Le Directeur départemental des finances publiques de la Dordogne,

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts

Vu la proposition adressée aux services fiscaux par Mr le Maire

Décide de nommer commissaires de la commune de Beauregard de Terrasson les contribuables désignésci-après :

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
M DUMENY Jean-Marie (propriétaire de bois)	M MOUTY Pierre (propriétaire de bois)
M PEROL René	M PERSONNE Marcel
M GAILLARD Alain	Mme PALADINO M.France
M FRADIN Fabrice	M PEDENON Claude
M DENDONCKER Roger	M ROUSIER Jean-Paul
M RANOUX Michel (demeurant à PEYRIGNAC)	M SAUTET Jean (demeurant à LE LARDIN ST LAZARE)

après avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à ces nominations.